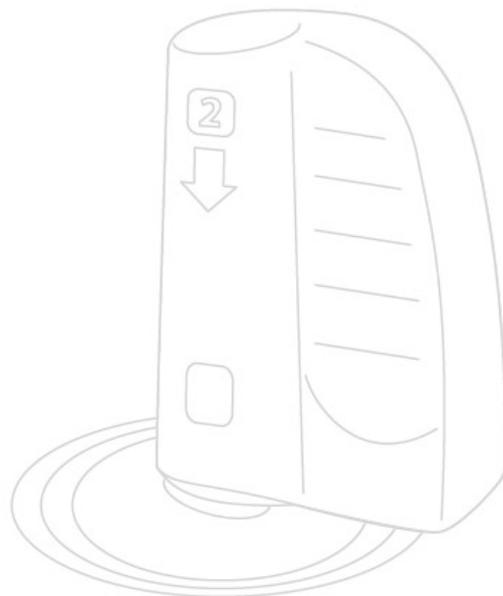




# ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2022



Société anonyme  
6 rue Pauline Kergomard 21000 Dijon

## SOMMAIRE

<b>I. BILAN ACTIF</b> .....	<b>5</b>
<b>II. BILAN PASSIF</b> .....	<b>6</b>
<b>III. COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>7</b>
<b>IV. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE</b> .....	<b>9</b>
<b>V. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS</b> .....	<b>10</b>
1. INFORMATIONS GENERALES .....	10
2. EVENEMENTS MARQUANTS .....	10
a) <i>Crise sanitaire</i> : .....	10
b) <i>Crise internationale</i> .....	10
c) <i>Opérations en capital</i> : .....	10
d) <i>Autre opérations financières</i> .....	10
e) <i>Signature du contrat BARDA</i> .....	11
f) <i>Autres évènements marquants</i> : .....	11
3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES .....	11
a) <i>Immobilisations incorporelles</i> .....	11
i. <i>Frais de recherche et développement</i> .....	12
b) <i>Immobilisations corporelles</i> .....	12
c) <i>Immobilisations financières</i> .....	12
d) <i>Stocks et travaux en cours</i> .....	12
e) <i>Créances</i> .....	12
f) <i>Valeurs mobilières de placement</i> .....	13
g) <i>Opérations en devises étrangères</i> .....	13
h) <i>Provisions</i> .....	13
i) <i>Provisions pour indemnité de fin de carrière</i> .....	13
j) <i>Avances remboursables accordées par des organismes publics</i> .....	13
k) <i>Reconnaissance du chiffre d'affaires</i> .....	13
l) <i>Résultat courant – Résultat exceptionnel</i> .....	14
m) <i>Subventions reçues</i> .....	14
n) <i>Charges de sous-traitance</i> .....	14
o) <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i> .....	14
4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES .....	14
a) <i>Valeur brute des frais de recherche &amp; développement</i> .....	14
b) <i>Valeur brute des immobilisations Incorporelles</i> .....	15
c) <i>Valeur brute des immobilisations corporelles</i> .....	15
d) <i>Valeur brute des immobilisations Financières</i> .....	15
e) <i>Amortissements</i> .....	15
f) <i>Dépréciation d'immobilisations financières</i> .....	16
5. STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET EN COURS DE PRODUCTION .....	16
a) <i>Valeur Brute</i> .....	16
b) <i>Provisions pour dépréciation</i> .....	16

6.	CREANCES .....	16
	a) <i>Etat des créances de l'actif immobilisé</i> .....	16
	b) <i>Etat des créances de l'actif circulant</i> .....	17
7.	DISPONIBILITES .....	17
8.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET CHARGES A REPARTIR.....	17
9.	CAPITAUX PROPRES .....	18
	a) <i>Variation des capitaux propres sur la période</i> .....	18
	b) <i>Composition du capital social :</i> .....	18
	c) <i>Instruments financiers dilutifs</i> .....	18
	i. BSA .....	18
	i. BSAANE .....	19
	ii. Augmentation de capital réservée.....	19
	iii. Actions gratuites .....	19
	iv. Obligations convertibles .....	19
	v. BSA .....	20
	vi. Répartition du capital après dilution .....	21
	d) <i>Résultat par action</i> .....	21
10.	AVANCES CONDITIONNEES .....	21
11.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	21
12.	ECHEANCE DES DETTES A LA CLOTURE.....	22
13.	EMPRUNTS DIVERS .....	22
	a) <i>Caractéristique du financement</i> .....	22
	b) <i>Garantie du financement</i> .....	23
14.	CHARGES A PAYER.....	23
15.	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE .....	23
16.	PRODUITS D'EXPLOITATION.....	23
	a) <i>Chiffres d'affaires</i> .....	23
	b) <i>Production immobilisée</i> .....	23
	c) <i>Subventions</i> .....	23
	d) <i>Transfert de charges</i> .....	23
17.	RESULTAT FINANCIER.....	24
18.	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	24
19.	IMPOT SUR LES BENEFICES.....	24
20.	ENGAGEMENTS REÇUS.....	24
	a) <i>Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate Chine</i> .....	24
	b) <i>Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate avec Sayre Therapeutics pour l'Inde, le Népal, le Sri Lanka, le Bangladesh</i> .....	25
	c) <i>Contrat de licence ZENEO® Hydrocortisone USA &amp; Canada</i> .....	25
	d) <i>Contrat de licence ZENEO® Midazolam Allemagne</i> .....	25
	e) <i>Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)</i> .....	25
	f) <i>Contrat BARDA</i> .....	26
21.	ENGAGEMENTS DONNES .....	26
	a) <i>Sofigexi</i> .....	26
	b) <i>Schott AG</i> .....	26
	c) <i>Contrat de licence ZENEO® Adrénaline</i> .....	26
	d) <i>Contrat de licence ZENEO® Midazolam Allemagne</i> .....	26
	e) <i>Indemnités</i> .....	27
	f) <i>Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)</i> .....	27
	g) <i>Acquisition d'un site industriel</i> .....	28
	h) <i>Nantissement</i> .....	28

22.	PARTIES LIEES .....	28
a)	<i>Rémunération des dirigeants</i> .....	28
b)	<i>Transactions avec les parties liées</i> .....	28
23.	EFFECTIFS DE CLOTURE .....	28
24.	LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS .....	29
25.	COMPTES CONSOLIDES .....	29
26.	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE .....	29

Note : tous les chiffres sont présentés en milliers d’Euros (k€)

## I. Bilan Actif

ACTIF	du 01/01/2022 au 30/06/2022 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
<b>Actif immobilisé</b>					
Recherche et développement	28 035 k€	18 674 k€	9 360 k€	9 123 k€	237 k€
Concessions, brevets, droits similaires	20 440 k€	20 440 k€	1 k€	6 k€	-5 k€
Autres immobilisations incorporelles	206 k€	205 k€	1 k€	11 k€	-10 k€
Terrains	89 k€		89 k€	89 k€	
Constructions	3 830 k€	991 k€	2 839 k€	2 930 k€	-91 k€
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 683 k€	5 537 k€	1 146 k€	1 305 k€	-158 k€
Autres immobilisations corporelles	1 036 k€	692 k€	344 k€	396 k€	-52 k€
Immobilisations en cours	2 661 k€		2 661 k€	2 426 k€	235 k€
Autres participations	109 k€	33 k€	76 k€	76 k€	
Créances rattachées à des participations	402 k€		402 k€	310 k€	91 k€
Autres titres immobilisés	1 384 k€	993 k€	392 k€	428 k€	-36 k€
Autres immobilisations financières	12 k€		12 k€	12 k€	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>64 888 k€</b>	<b>47 565 k€</b>	<b>17 323 k€</b>	<b>17 113 k€</b>	<b>211 k€</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements	1 325 k€	472 k€	853 k€	863 k€	-10 k€
En-cours de production de biens	1 627 k€	868 k€	759 k€	503 k€	256 k€
Avances et acomptes versés sur commandes	343 k€		343 k€	294 k€	49 k€
Clients et comptes rattachés	81 k€		81 k€	44 k€	37 k€
. Personnel	3 k€		3 k€	2 k€	1 k€
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 355 k€		1 355 k€	946 k€	410 k€
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	574 k€		574 k€	601 k€	-27 k€
. Autres	50 k€		50 k€	73 k€	-23 k€
Valeurs mobilières de placement	181 k€		181 k€	154 k€	27 k€
Disponibilités	5 590 k€		5 590 k€	9 829 k€	-4 239 k€
Charges constatées d'avance	123 k€		123 k€	181 k€	-58 k€
<b>TOTAL (II)</b>	<b>11 253 k€</b>	<b>1 339 k€</b>	<b>9 913 k€</b>	<b>13 490 k€</b>	<b>-3 576 k€</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	419 k€		419 k€	923 k€	-503 k€
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>76 560 k€</b>	<b>48 904 k€</b>	<b>27 656 k€</b>	<b>31 525 k€</b>	<b>-3 869 k€</b>

## II. Bilan Passif

PASSIF	du 01/01/2022	Exercice précédent	Variation
	au 30/06/2022	31/12/2021	
	(6 mois)	(12 mois)	

<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 3 464 950)	3 465 k€	2 604 k€	861 k€
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	13 690 k€	6 036 k€	7 654 k€
Report à nouveau	- 8 786 k€	- 3 980 k€	- 4 806 k€
Résultat de l'exercice	- 5 875 k€	- 10 806 k€	4 931 k€
Subventions d'investissement	640 k€	665 k€	- 25 k€
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 135 k€</b>	<b>- 5 480 k€</b>	<b>8 614 k€</b>
Avances conditionnées	7 476 k€	7 476 k€	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>7 476 k€</b>	<b>7 476 k€</b>	
Provisions pour risques	547 k€	547 k€	
Provisions pour charges	204 k€	263 k€	- 59 k€
<b>TOTAL (III)</b>	<b>751 k€</b>	<b>810 k€</b>	<b>- 59 k€</b>

<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles	548 k€	12 587 k€	- 12 039 k€
. Emprunts	7 712 k€	7 946 k€	- 233 k€
. Divers	2 668 k€	2 794 k€	- 127 k€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 912 k€	1 961 k€	- 49 k€
. Personnel	646 k€	515 k€	131 k€
. Organismes sociaux	589 k€	538 k€	50 k€
. Autres impôts, taxes et assimilés	90 k€	63 k€	27 k€
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 095 k€	2 247 k€	- 152 k€
Autres dettes	34 k€	66 k€	- 32 k€
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>16 294 k€</b>	<b>28 718 k€</b>	<b>- 12 424 k€</b>

<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>27 656 k€</b>	<b>31 525 k€</b>	<b>- 3 869 k€</b>
-----------------------------	------------------	------------------	-------------------

### III. Compte de résultat

	du 01/01/2022 au 30/06/2022 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
--	--	---	----------------------	---

	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	454 k€		454 k€	912 k€	- 458 k€	-50,21
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>454 k€</b>		<b>454 k€</b>	<b>912 k€</b>	<b>- 458 k€</b>	<b>-50,21</b>

Production stockée	137 k€	170 k€	- 34 k€	-19,76
Production immobilisée	2 521 k€	5 383 k€	- 2 862 k€	-53,17
Subventions d'exploitation	- 4 k€	185 k€	- 189 k€	-102,35
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges	233 k€	98 k€	136 k€	138,88
Autres produits	33 k€	24 k€	9 k€	35,61
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>3 373 k€</b>	<b>6 772 k€</b>	<b>- 3 398 k€</b>	<b>-50,18</b>
Variation de stock (marchandises)		- 52 k€	52 k€	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnements	233 k€	1 143 k€	- 910 k€	-79,6
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	15 k€	- 137 k€	152 k€	111,26
Autres achats et charges externes	3 567 k€	5 901 k€	- 2 335 k€	-39,56
Impôts, taxes et versements assimilés	75 k€	202 k€	- 127 k€	-62,97
Salaires et traitements	2 484 k€	4 262 k€	- 1 778 k€	-41,73
Charges sociales	1 144 k€	1 921 k€	- 777 k€	-40,43
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 697 k€	4 490 k€	- 1 793 k€	-39,93
Dotations aux provisions sur actif circulant		518 k€	- 518 k€	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges		5 k€	- 5 k€	-100
Autres charges	118 k€	342 k€	- 224 k€	-65,58
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>10 333 k€</b>	<b>18 594 k€</b>	<b>- 8 262 k€</b>	<b>-44,43</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>- 6 959 k€</b>	<b>- 11 823 k€</b>	<b>4 864 k€</b>	<b>41,14</b>
Autres intérêts et produits assimilés	29 k€	19 k€	10 k€	55,78
Reprises sur provisions et transferts de charges	142 k€		142 k€	N/S
Différences positives de change	0 k€	11 k€	- 11 k€	-97,21
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>171 k€</b>	<b>30 k€</b>	<b>141 k€</b>	<b>470,68</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		65 k€	- 65 k€	-100
Intérêts et charges assimilées	122 k€	844 k€	- 722 k€	-85,56
Différences négatives de change	6 k€	3 k€	2 k€	73,45
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>128 k€</b>	<b>912 k€</b>	<b>- 784 k€</b>	<b>-86</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>44 k€</b>	<b>- 882 k€</b>	<b>926 k€</b>	<b>104,97</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>- 6 915 k€</b>	<b>- 12 705 k€</b>	<b>5 789 k€</b>	<b>45,57</b>

	du 01/01/2022 au 30/06/2022 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 k€	33 k€	-21 k€	-62,22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26 k€	51 k€	-25 k€	-49,5
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>38 k€</b>	<b>84 k€</b>	<b>-46 k€</b>	<b>-54,48</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0 k€	4 k€	-3 k€	-97,18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	148 k€		148 k€	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>148 k€</b>	<b>4 k€</b>	<b>145 k€</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-110 k€</b>	<b>81 k€</b>	<b>-191 k€</b>	<b>-235,41</b>
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 150 k€	-1 818 k€	668 k€	36,74
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>3 583 k€</b>	<b>6 886 k€</b>	<b>-3 303 k€</b>	<b>-47,96</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>9 458 k€</b>	<b>17 692 k€</b>	<b>-8 234 k€</b>	<b>-46,54</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-5 875 k€</b>	<b>-10 806 k€</b>	<b>4 931 k€</b>	<b>45,63</b>
Dont Crédit-bail mobilier		6 k€	-6 k€	-100

#### IV. Tableau de flux de trésorerie

RUBRIQUES	31/12/2021	31/12/2021
<b>Résultat net</b>	<b>- 5 875,00</b>	<b>- 10 806,00</b>
Amortissements et provisions	2 370,00	5 078,00
Résultat de cession	147,77	
Autres produits et charges calculées	- 41,00	- 28,39
Capacité d'autofinancement	- 3 398,23	- 5 736,39
Variation du besoin en fonds de roulement	31,20	-327,32
<b>(1) Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>- 3367,03</b>	<b>- 6 083,71</b>
Acquisition d'immobilisations	- 2 837,00	- 6 732,62
Résultat de cession	30,00	
<b>(2) Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 2 807,00</b>	<b>- 6 732,62</b>
Augmentation de capital	83,00	
Prime d'émission	2 392,00	
Emprunt Obligataire		13 066,09
Emprunt		369,61
Remboursement Emprunt	- 360,06	- 195,00
Subvention		716,13
Dettes sur immobilisations	- 152,06	- 962,18
Avances remboursables		1 527,63
<b>(3) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>1 962,88</b>	<b>14 522,30</b>
<b>Variations de trésorerie (1)+(2)+(3)</b>	<b>1 705,96</b>	<b>1 705,96</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>9 983,07</b>	<b>8 277,11</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>5 771,14</b>	<b>9 983,07</b>

## V. Annexes aux états financiers

### 1. Informations générales

La société Crossject est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est Parc Mazen-Sully, 6 rue Pauline Kergomard – 21000 Dijon. Les comptes au 30 juin 2022 ont été arrêtés par le directoire du 20 septembre 2022 et présentés au conseil de surveillance le 20 septembre 2022.

### 2. Evènements marquants

#### a) **Crise sanitaire :**

Depuis le début de la crise sanitaire, Crossject a déployé une série de mesures et d'outils dans l'intérêt de ses salariés et de la société :

- La pratique du télétravail qui a permis d'assurer un grand nombre d'activités dans des conditions optimales pendant la période de confinement. Aujourd'hui, le télétravail subsiste pour les activités qui le permettent. La protection des équipes qui doivent assurer leurs activités sur site reste une priorité,
- La mise en place d'outils collaboratifs permettant de maintenir les échanges et la communication entre les équipes.

En conséquence, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur les coûts du semestre.

Bien que le niveau d'incertitudes lié à la crise du Covid-19 reste élevé et que Crossject ne peut toujours pas s'engager sur un calendrier de dépôts des dossiers de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), la société ne constate pas de difficultés majeures dans la poursuite de ses activités. La stratégie visant à privilégier des partenaires et fournisseurs géographiquement aussi proches que possible montre ainsi son efficacité.

#### b) **Crise internationale**

Compte tenu de ses activités, axées sur des opérations recherches sans production industrielle massive à ce stade, Crossject n'est pas impacté par les effets des opérations militaires en Ukraine ;

#### c) **Opérations en capital**

- Exercice de 18 808 303 BSA dans le cadre de l'attribution gratuite de bons de souscription d'actions (BSA) au profit de l'ensemble de ses actionnaires existants, à raison d'un BSA par action détenue, 20 BSA permettant d'obtenir 1 action au prix d'exercice de 3,0 € réalisé en décembre 2021 Cette opération a généré la création de 940 415 actions (dont 822 111 au 30 juin et 118 304 au 1<sup>er</sup> juillet)

#### d) **Autre opérations financières**

Le 14 février 2022, dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 25 juin 2021 dans sa dix-huitième résolution, le directoire a décidé d'attribuer 17 500 actions gratuites et d'arrêter la liste des bénéficiaires et le règlement du plan d'attribution prévoyant notamment un délai d'acquisition de 2 ans et un délai de conservation de 1 an.

Le 18 juin 2022, dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 25 juin 2021 dans sa dix-huitième résolution, le directoire a décidé d'attribuer 113 000 actions gratuites et

d'arrêter la liste des bénéficiaires et le règlement du plan d'attribution prévoyant notamment un délai d'acquisition de 2 ans et un délai de conservation de 1 an.

### **e) Signature du contrat BARDA**

Le 18 juin 2022, la société a annoncé une commande ferme de la BARDA de 60 millions de dollars à CROSSJECT pour une première livraison de ZENEO® Midazolam pour le Stock Stratégique National des Etats-Unis, dès l'obtention de l'autorisation de la FDA et que la BARDA finance également la poursuite du développement et des activités réglementaires pour ZENEO® Midazolam aux Etats-Unis, jusqu'à l'obtention de l'autorisation de la FDA pour ZENEO® Midazolam 10mg et pour une nouvelle dose pédiatrique. La BARDA dispose d'une option d'achat d'autoinjecteurs ZENEO® Midazolam supplémentaires auprès de CROSSJECT.

### **f) Autres évènements marquants :**

Le 21 mars 2022, la société a annoncé la conformité du premier lot de transposition industrielle de ZENEO® Hydrocortisone. Ce jalon a déclenché un paiement contractuel d'étape de la société Eton Pharmaceuticals d'un montant de 0,5 M\$, s'ajoutant aux 0,5 M\$ perçu par Crossject à la signature en juin 2021.

Le 21 mai 2022, la société a annoncé qu'elle initiait son étude clinique de bioéquivalence pour ZENEO® Midazolam

## **3. Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes ont été établis conformément au plan comptable général français (règlement ANC 2014-03) selon les mêmes règles que celles utilisées à la clôture des exercices précédents en respectant le principe de continuité d'exploitation, compte tenu du soutien continu de ses actionnaires. Avec sa trésorerie actuelle et les différents financements à recevoir (revenus commerciaux, apports de partenaires stratégiques, aides et subventions, ou opérations financières), Crossject estime disposer à ce jour d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation des 12 prochains mois.

Ces comptes impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant la période. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des évènements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### **a) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif pour leur coût historique. Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée d'utilisation adaptée à leur nature :

- Brevets acquis le 1er Janvier 2002 : 2, 10 ou 15 ans.
- Logiciels de gestion : 1 à 5 ans.
- Droits d'utilisation sur une ligne industrielle : 18 mois
- Frais de développement amortis : 4 ans

A chaque clôture, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur, une analyse détaillée de chaque immobilisation est effectuée afin de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations, des mises au rebut ou une revue du plan d'amortissement si nécessaire. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation sera réalisé en fonction des prévisions budgétaires.

#### **i. Frais de recherche et développement**

Depuis l'exercice 2011, l'option pour la comptabilisation en immobilisations incorporelles des frais de recherche et développement est appliquée dès lors que les critères d'activation sont remplis.

Les frais de développement sont ainsi activés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise, et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les frais immobilisés correspondent aux coûts supportés pendant les phases de développement et de tests, à l'exclusion des phases d'analyse préalable. Ils comprennent les salaires et charges sociales des ingénieurs et techniciens de développement (basés sur des feuilles de temps individuelles et mensuelles) et les coûts de sous-traitance liée. Ils sont inscrits à l'actif dès que la société a suffisamment de visibilité sur les moyens de les finaliser et de les commercialiser.

Ces frais de développement sont amortis à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée de 4 ans. A chaque clôture, les perspectives de ventes futures sont analysées afin de vérifier qu'il n'y a pas lieu de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations ou une revue du plan d'amortissement.

Les frais de développement ne correspondant pas aux critères d'activation et les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation courantes au fur et à mesure de leur engagement.

#### **b) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée d'utilisation adaptée à leur nature. Les taux d'amortissement sont compris entre 4 et 25 % à l'exception de certains moules de recherche amortis sur 12 mois.

A chaque clôture, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur, une analyse détaillée de chaque immobilisation est effectuée afin de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations, des mises au rebut ou une revue du plan d'amortissement si nécessaire. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation sera réalisé en fonction des prévisions budgétaires.

#### **c) Immobilisations financières**

Elles correspondent principalement aux actions d'autocontrôle issues de la fusion avec la société CIP. Ces actions sont évaluées au dernier cours de bourse de l'exercice clos et donnent lieu, le cas échéant, à une dépréciation ou une reprise de dépréciation. Les autres immobilisations financières correspondent aux titres des filiales ainsi qu'à des dépôts de garantie.

#### **d) Stocks et travaux en cours**

Le stock est évalué à la clôture selon la méthode FIFO au coût d'achat ou au coût de production selon la nature des produits.

Le stock de produits semi-finis est déprécié à la clôture de l'exercice selon la qualité de la production.

#### **e) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable à la date de clôture.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif correspondant à la période au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

#### **f) Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement correspondent aux actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité. A la clôture de chaque exercice si l'évaluation est inférieure à la valeur comptable, une provision est comptabilisée. En cas de plus-value latente, le montant n'est pas comptabilisé en produit.

#### **g) Opérations en devises étrangères**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

#### **h) Provisions**

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les risques éventuels ou les demandes de tiers dont le management en coordination avec les avocats de la société estime qu'elles ne reposent sur aucun fondement juridique ne donnent pas lieu à provision. Cf. §11.

#### **i) Provisions pour indemnité de fin de carrière**

La provision relative aux indemnités de départ en retraite figure au passif du bilan. Elle est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière en retenant comme hypothèses :

- Indemnités prévues par la convention de la chimie
- Table de Turn Over nationale
- Table de mortalité provisoire (2016-2018)
- Taux de croissance des salaires de 2%
- Taux d'actualisation de 3,22 %

#### **j) Avances remboursables accordées par des organismes publics**

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « autres fonds propres – avances conditionnées ». Cf §10.

#### **k) Reconnaissance du chiffre d'affaires**

La société est encore dans sa phase de développement et ne dégager pas encore de revenus récurrents. La production immobilisée correspond aux frais de recherche et développement inscrits à l'actif du bilan.

## **l) Résultat courant – Résultat exceptionnel**

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise. Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des provisions et reprises de provisions pour risque et charge.

Pour déterminer le résultat exceptionnel société retient la conception issue de la liste de comptes du PCG (230-1).

## **m) Subventions reçues**

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

- Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.
- Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif du bilan et reprise au rythme de l'amortissement de l'immobilisation subventionnée

## **n) Charges de sous-traitance**

Le stade d'avancement des contrats de sous-traitance à des tiers de certaines prestations de recherche est évalué à chaque clôture afin de permettre la constatation en charges à payer du coût des services déjà rendus.

## **o) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actif « valeurs mobilières de placement », « instruments de trésorerie » et « disponibilités », dans la mesure où les valeurs mobilières de placement et les instruments de trésorerie sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Les soldes créditeurs bancaires et les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent sont déduits de cette somme lorsqu'ils correspondent à des découverts momentanés.

## **4. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières**

Au cours de la période, aucun test de dépréciation n'a été mené, aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié.

### **a) Valeur brute des frais de recherche & développement**

	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Frais recherche & développement	25 514	2 520		28 034

## b) Valeur brute des immobilisations Incorporelles

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Brevets	20 004			20 004
Droits d'utilisation Ligne de production	425			425
Logiciels'	217			217
<b>TOTAL</b>	<b>20 646</b>			<b>20 646</b>

## Valeur brute des immobilisations corporelles

Nature	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Outillages industriels	6 609	75		6 684
Terrain	89			89
Construction	3 815			3 815
Agencements	552	10		562
Matériels de Bureau	475	12		487
Immobilisations en cours	2 426	235		2 661
<b>TOTAL</b>	<b>13 966</b>	<b>332</b>		<b>14 298</b>

## c) Valeur brute des immobilisations Financières

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres en Autocontrôle	1 562		178	1 384
Titres Crossject Pharma	100			100
Titres Crossject US	9			9
Créances rattachée Crossject US	310	92		402
Dépôt de garantie	12			12
<b>TOTAL</b>	<b>1 993</b>	<b>92</b>	<b>178</b>	<b>1 907</b>

## d) Amortissements

	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	16 391	2 283		18 675
Autres immobilisations incorporelles	20 630	15 482		20 645
Constructions	897	89		986
Installations générales, agencements	3	1		4
Installations techniques, matériel et outillages	5 304	232		5 536
Installations générales, agencements divers	299	37		336
Matériel de bureau, informatique, mobilier	319	35		354
<b>TOTAL</b>	<b>6 822</b>	<b>398</b>		<b>7 219</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 842</b>	<b>2 698</b>		<b>46 540</b>

## e) Dépréciation d'immobilisations financières

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres de participation	33			33
Dépréciation des titres en Autocontrôle	1 166		174	992
<b>TOTAL</b>	<b>1 199</b>		<b>174</b>	<b>1 025</b>

## 5. Stocks de matières premières et en cours de production

En prévision des étapes d'industrialisation, Crossject a procédé depuis 2020 à la séparation des stocks de matières premières et d'en-cours de production :

### a) Valeur Brute

Valeur Brute	30/06/2022	31/12/2021
Stocks de matières premières	1 325	1 340
Stocks d'en cours de production	1 626	1 490
Total	2 951	2 830

### b) Provisions pour dépréciation

La provision comptabilisée correspond à la dépréciation calculée sur les stocks principalement sur les en cours de production.

	30/06/2022	31/12/2021
Dépréciation Stocks matières 1ère	471	477
Dépréciation des stocks	867	987

## 6. Créances

### a) Etat des créances de l'actif immobilisé

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Dépôt de Garantie	12		12
Créances rattachées à des participations	402	402	
Total	414	402	12

## b) Etat des créances de l'actif circulant

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Client	81	81	
Taxe sur la valeur ajoutée	575	575	
Avances et acomptes	343	343	
Crédit d'impôt recherche	1 355	1 355	
Divers	52	52	
Charges constatées d'avance	122	122	
Total	2 528	2 528	

### 7. Disponibilités

Ce poste comprend les comptes à termes, les soldes bancaires et le solde espèce du contrat de liquidité.

	30/06/2022	31/12/2021
Contrat de liquidité	181	154
Compte bancaires	5 590	9 828
Comptes à terme		0

### 8. Charges constatées d'avance et charges à répartir

	30/06/2022	31/12/2021
Charges constatées d'avance	123	180

	30/06/2022	31/12/2021
Charges à répartir	419	923

Les charges constatées d'avance sont composées de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée.

Les charges à répartir correspondent principalement aux frais liés à l'émission d'emprunt obligataire. Elles sont reprises au fur et à mesure de la conversion.

## 9. Capitaux propres

### a) Variation des capitaux propres sur la période

En k€	31/12/2021	Affectation Résultat 2021	Conversion OC	Exercice BSA	Var 2021	Résultat 2021	31/12/2021
Capital (Cf 8.2)	2 604		778	83			3 465
Prime démission	6 036	-6 000	11 262	2 392			13 690
RAN	-3 980	-4 806					-8 786
Réserve Spéciale							0
Résultat	-10 806	10 806				-5 875	-5 875
Subvention d'investissement	665				-25		640
<b>Capitaux propres</b>	<b>-5 480</b>	<b>0</b>	<b>12 040</b>	<b>2 475</b>	<b>-25</b>	<b>-5 875</b>	<b>3 135</b>

### b) Composition du capital social

Le capital social est composé d'actions ordinaires.

	En Euros	En Action
<b>Capital 31 décembre 2021</b>	<b>2 604 371,10 €</b>	<b>26 043 711</b>
Conversion OC 12 23	777 297,80	7 772 978
AGA Management	1070,00	10 700
Exercice de BSA	82 211,10 €	822 111
<b>Capital 30 juin 2022</b>	<b>3 464 950,00 €</b>	<b>34 649 500</b>

### c) Instruments financiers dilutifs

#### i. BSA

Nombre de BSA (*)	BSA (1)	BSA3 (2)
Alexandre Patrick	138 026	173 500
Castano Xavière		52 050
Scientex représentée par Mr Muller Timothée		121 450
Total	138 026	347 000

Prix de souscription unitaire	0,01€	0,03€
-------------------------------	-------	-------

- (1) L'assemblée générale du 9 Juillet 2012 a autorisé le directoire à procéder à l'attribution de 175 000 bons de souscription au prix de 0,01€. Chaque bon donne droit de souscrire 1,05 (après préservation des droits des porteurs de bons) actions au prix de 0,99 €. Initialement la durée d'exercice était de 5 ans et les bons étaient incessibles. L'assemblée générale du 14 Décembre 2012 a porté le délai d'exercice à 10 ans et les bons sont devenus cessibles.

- (2) L'assemblée générale du 11 Juin 2013 a émis 347 000 bons « BSA management 3 » au prix de 0,03 € conférant à chaque titulaire le droit de souscrire à 1,07 actions ordinaires (après préservation des droits des porteurs de bons) au prix d'exercice de 2.77 €. La durée d'exercice est de 10 ans et les bons sont cessibles.

*(\*) Les 10 700 BSA 2 restant au 31 décembre 2021, autorisés par l'assemblée générale du 14 Décembre 2012 BSAANE, ont tous été exercés au cours du semestre*

#### i. BSAANE

Le directoire, faisant usage de la délégation consentie par l'assemblée générale mixte du 12 décembre 2013 et sur autorisation du conseil de surveillance dans sa séance du 12 juin 2014, a décidé le 18 juin 2014 d'émettre 47 500 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles ou existantes (ci-après les «BSAANE») au profit de certains salariés et mandataires au prix de souscription de un euro.

Au 30 juin 2022 il reste 10 000 BSAANE donnera le droit de souscrire ou d'acquérir 1,07 action (**après préservation des droits des porteurs de bons**) de la société au prix de 10,16 euros, avec des périodes et conditions d'exercice variables selon la nature des BSAANE.

#### ii. Augmentation de capital réservée

L'assemblée générale du 14 Décembre 2012 a décidé d'une augmentation de capital complémentaire réservée aux titulaires des 175 000 BSA (f.i) permettant de souscrire au maximum 32 727 actions au prix d'un euro. Le directoire a tous pouvoirs pour recueillir les souscriptions le moment venu. Au 31 décembre 2021, le nombre maximum d'actions à créer est de 25 812.

#### iii. Actions gratuites

- Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 17 mai 2018 et de la décision du conseil de surveillance du 20 juin 2019,
  - Le directoire du 20 avril 2020 a désigné les bénéficiaires de 150 000 actions attribuées gratuitement
  - Le directoire du 5 mars 2021 a désigné les bénéficiaires de 29 436 actions attribuées gratuitement
  - Le directoire du 17 mai 2021 a désigné les bénéficiaires de 5 000 actions attribuées gratuitement
  - Le directoire du 6 septembre 2021 a désigné les bénéficiaires de 8 100 actions attribuées gratuitement
- Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 25 juin 2021 et de la décision du conseil de surveillance du 17 décembre 2021
  - Le directoire du 14 février 2022 a désigné les bénéficiaires de 20 000 actions attribuées gratuitement
  - Le directoire du 18 juin 2022 a désigné les bénéficiaires de 110 000 actions attribuées gratuitement

Au 30 juin 2022, 322 536 actions gratuites ont été attribuées

#### iv. Obligations convertibles

- Le directoire du 14 décembre 2020 avait décidé :
  - L'émission par la société de 5 402 063 obligations convertibles (OC 1223) conformément à l'autorisation consentie par le Conseil de Surveillance du 30 novembre 2020 et en

faisant usage de la délégation consentie par la 11<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte de la société du 25 juin 2020,

- L'émission au pair de 5 240 004 obligations simples (« OS ») d'une valeur nominale d'un (1) euro, conformément à l'article L. 228-40 du Code de commerce,

- Le 16 avril 2021, le Président du Directoire agissant dans le cadre de la subdélégation qui lui a été consentie par le directoire du 26 mars 2021 a constaté la disparition intégrale des obligations simples émises le 14 décembre 2020 du fait des compensations réalisées à la demande de leurs porteurs avec de nouvelles OC. Les OC ainsi libérées étant assimilées aux OC 1223 émises par décision du Directoire en date du 14 décembre 2020 et groupées dans une masse unique

Au 30 juin 2022 10 605 000 OC 1223 avaient été exercées sur un total de 10 804 126.

- Le 15 décembre 2021, le Directoire a décidé l'émission par la Société de huit millions cinq cent six mille six cent dix-neuf (8 506 619) obligations convertibles (« OC 1224 »).

Au 30 juin 2022 8 141 000 OC 1224 avaient été exercées sur un total de 8 506 619.

#### v. BSA

Le 15 décembre 2021, le Directoire, faisant usage de la délégation consentie par la 8<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte de la Société du 25 juin 2020 et agissant dans le cadre de l'autorisation consentie par le Conseil de surveillance du 13 décembre 2021, après avoir constaté la libération intégrale du capital social, avait décidé l'émission et l'attribution gratuite à tous les actionnaires (ci-après « BSA »), à raison d'un BSA par action détenue, présentant les caractéristiques suivantes :

- Vingt (20) BSA donnant le droit de souscrire une (1) action nouvelle Crossject de 0,10 euro de valeur nominale à un prix unitaire de trois (3) euros.
- Chaque actionnaire recevra gratuitement un BSA par action détenue à la clôture de la séance du 31 décembre 2021
- les BSA seront exerçables à tout moment à compter du 12 janvier 2022 et jusqu'au 30 juin 2022 à minuit inclus. Les BSA non exercés à cette date perdront toute valeur et deviendront caducs.
- Les actions nouvelles provenant de l'exercice des BSA seront assimilées aux actions existantes, porteront jouissance courante et seront inscrites sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Le directoire avait pris les mesures nécessaires afin d'assurer la protection des intérêts des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital émis par la Société préalablement à la présente émission et actuellement en circulation :

- Par émission complémentaire de BSA pour les porteurs d'OC 1223 et d'OC 1224 conformément aux dispositions de l'article L.228-99 2° du Code de commerce
- Par ajustement pour les porteurs de BSA et de BSAANE conformément aux dispositions de l'article L.228-99 3° du Code de commerce,

Au 30 juin 2022 18 808 303 BSA ont été exercé générant ainsi la création de 940 415 actions (dont 822 111 au 30 juin et 118 304 au 1<sup>er</sup> juillet)

## vi. Répartition du capital après dilution

L'exercice des BSA des BSAANE l'augmentation de capital réservée, l'acquisition des actions gratuites et la conversion des obligations convertibles se traduiraient par la création de 8 068 326 actions.

Le capital serait composé de 35 928 346 actions de € 0,1 de nominal.

### d) Résultat par action

	Résultat net	Nombre d'actions		Résultat par action	
	de la période	Non Dilué	Dilué	Non Dilué	Dilué
30-juin-22	-5 875	34 649 500	35 928 346	-0,17 €	-0,16 €
31-déc-21	-10 805	26 043 711	34 112 037	-0,41 €	-0,31 €

## 10. Avances conditionnées

Au 30 juin 2022 Crossject bénéficie d'avances conditionnées décrites au 3.j.

	30/06/2022	A 1 an au plus	A plus d'un an
Aide à la réindustrialisation (1)	250		250
Avance PIAVE EMERJECT (2)	7 016	100	6 916
Avance PIAVE SAFE Adrenaline	210		210
Total	7 476	100	7 376

(1) Remboursement en 20 versements trimestriels à compter de 08/2023

(2) Programme d'Investissements d'Avenir - Action -Projets industriels d'avenir "EMERJECT ».

Appel à projets Générique accordé le 30 octobre 2015.

Remboursement à compter du 31/12/2022 avec une 1ère échéance de 100 k€ suivi de 3 échéances annuelles.

## 11. Provisions pour risques et charges

	A l'ouverture	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	A la clôture
Provision pour charges (IDR)	263			59	204
Provision pour risque	547	0			547
TOTAL	810			59	204

(1) Le 12 juin 2018, la société a reçu une assignation devant un tribunal de commerce en paiement d'une indemnité de fin de contrat et de diverses indemnités accessoires pour un montant total s'élevant à 1 455 k€. Les conclusions de l'avocat de la société ont été déposées lors de l'audience qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Le jugement rendu le 24 février 2021 condamne partiellement la société Crossject à la somme de 530 K€ .

La société, convaincue de son bon droit a interjeté appel de la décision. Par prudence, une provision pour risque du montant de la condamnation majorée d'une provision pour frais a été constituée.

## 12. Echéance des dettes à la clôture

	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an, 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	547	547		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an à l'origine (1)	7 712	1 000	6 712	
Emprunts et dettes financières divers	2 667		2 667	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 912	1 912		
Personnel et comptes rattachés	645	645		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	588	588		
- T.V.A				
- Autres impôts et taxes	90	90		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (2)	2 095	2 095		
Autres dettes	34	34		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 293</b>	<b>6 914</b>	<b>9 379</b>	

(1) La société a opté pour le décalage d'un an de 4M€ sur 6M€ des échéances des Prêts Garantis par l'Etat, les 2M€ ont été rééchelonnés en Novembre 2021.

(2) Les dettes sur immobilisation se décomposent :

Dettes sur le bâtiment : cf. note 21.g pour 2 045k€

Dettes sur achat d'équipement : 50 k€

## 13. Emprunts Divers

### a) **Caractéristique du financement**

Crossject a contracté un financement de 2,6 M€ sous forme de Notes de droit anglais intégralement assuré par le fonds IdVectoR Science & Technology Investments (« IdVectoR »), un investisseur européen de long terme spécialisé dans le financement non dilutif des technologies avancées.

Les remboursements sont exclusivement indexés sur le chiffre d'affaires de Crossject avec pendant les deux premières années un plancher annuel de 285 k€. Ces remboursements sont un pourcentage à un chiffre du montant des ventes réalisées, décroissant avec le temps et variable selon le type de produit ou de prestation vendus. Selon les estimations du management, ce mécanisme de remboursement revient globalement à un faible pourcentage à un chiffre des revenus de Crossject sur la durée.

Du fait de cette structure de remboursement, l'investisseur prend le risque de ne pas être remboursé du montant apporté de 2,6 M€ si les ventes de la société venaient à être insuffisantes. En contrepartie, il pourrait percevoir au total sur la durée un montant significativement supérieur au montant apporté de 2,6 M€ en cas de succès commercial de Crossject.

Le financement est éventuellement remboursable par anticipation par Crossject, ou à la demande de l'investisseur en cas de changement de contrôle ou dans les cas habituels pour un financement (changement de circonstance juridique rendant illégale la poursuite du contrat, cas de défaut). Le montant à rembourser serait alors fixé à un multiple du montant investi, variable selon la période et le cas de remboursement anticipé, et diminué des montants déjà remboursés. Ce multiple va de un à quatre fois le montant investi, les multiples les plus élevés trouvant à s'appliquer dans les scénarios de succès commerciaux qui sont aussi a priori les plus favorables pour les actionnaires.

## **b) Garantie du financement**

Le Financement est garanti par une Fiducie créée à cet effet et dénommée « Crossject Industrial Property » et est gérée par un fiduciaire français (société de gestion agréée par l’Autorité des marchés financiers). Crossject a apporté à la fiducie des actifs de propriété industrielle et intellectuelle portant sur un portefeuille de brevets concernant le dispositif d’injection et la marque ZENEO®. Crossject gèrera et exploitera ce portefeuille à travers une licence qui lui est consentie.

Même dans l’hypothèse où la sûreté viendrait à être réalisée, Crossject conservera tous les contrats commerciaux en cours avec ses clients ainsi que des droits exclusifs sur les domaines thérapeutiques pour lesquels les actifs de propriété intellectuelle sont actuellement exploités, jusqu’à la fin ou la résiliation de cette licence. Ainsi, Crossject poursuivra les contrats en cours et le développement de son activité.

Les actifs transférés en fiducie avaient une valeur comptable en coût historique égale à zéro dans les comptes de Crossject.

## **14. Charges à payer**

	30/06/2022	31/12/2021
Fournisseurs factures non parvenues	531	380
Conges payes	525	333
Provisions pour primes et intéressement	110	172
Charges sociales sur congés payés et primes	279	221
STotal	1 445	1 106

## **15. Produits constatés d’avance**

Néant

## **16. Produits d’exploitation**

### **a) Chiffres d’affaires**

La société a facturé 500 k\$ soit 454 k€ au titre d’un jalon de développement (§20-d)

### **b) Production immobilisée**

La production immobilisée comptabilisée au cours de la période s’élève à 2 521 K€

### **c) Subventions**

Il n’y a pas eu de subventions acquises au titre de la période

### **d) Transfert de charges**

	30/06/2022	31/12/2021
Transfert de charge d'exploitation	32	68
Avantage en nature	15	29
Total	47	97

Les transferts de charges d'exploitation correspondent principalement aux IJSS Brutes (subrogation mise en place courant 2019) et des remboursements de prévoyance  
 Les avantages en nature correspondent essentiellement à des avantages liés à l'utilisation de véhicules.

### **17. Résultat financier**

	30/06/2022	31/12/2021
Produits net du contrat de liquidité	27	10
Reprise de provision titre en autocontrôle	142	0
Autres produits financiers		9
Gains de change net	-5	8
Intérêts sur emprunt	-121	-330
Frais financiers sur préfinancement cir et immo		-513
Provisions		-65
Total	43	-882

### **18. Résultat exceptionnel**

	30/06/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur ex antérieurs	12	33
Cession des immobilisations financières	25	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		-3
VNC des immobilisations financières	-148	
Provision pour litige scientex		0
Total	-109	30

### **19. Impôt sur les bénéfices**

La société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt. Les montants comptabilisés en résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont essentiellement des produits relatifs au Crédit d'impôt recherche. Le produit correspondant au CIR de la période s'élève à 1818 k€.

Les déficits fiscaux et amortissements reportables dont dispose la société s'établissent à 111 613 k€ au 31/12/2021. Compte tenu de la législation actuellement en vigueur, ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps.

### **20. Engagements reçus**

#### **a) Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate Chine**

Le contrat, signé le 30 Août 2015, prévoit le paiement d'une rémunération de 3 M€ à la date d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché en Chine. Aucun versement n'a été reçu.

Au 30 juin 2022, la société n'a reçu aucun autre engagement par rapport à ce contrat.

## **b) Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate avec Sayre Therapeutics pour l'Inde, le Népal, le Sri Lanka, le Bangladesh**

Le contrat, signé le 11 Août 2015, prévoit, en plus de prix de vente unitaires, des paiements de montants en euros à deux chiffres liés aux franchissements de paliers de ventes de Sayre de 1m€, 2,5m€ et 4m€. Aucun versement n'a été reçu.

Au 30 juin 2022, la société n'a reçu aucun autre engagement.

## **c) Contrat de licence ZENEO® Hydrocortisone USA & Canada**

En juin 2021, la société a signé un accord qui porte principalement sur la licence, la distribution et la promotion, pour une durée de 10 ans à partir du lancement commercial, sauf à ce que Crossject ou Eton n'exerce certaines clauses de retrait, par exemple si le minimum de ventes n'a pas été atteint ou si certaines échéances de développement n'ont pas été respectées.

Eton a versé 0,5 M\$ à la signature en juin 2020, et 0,5 M\$ en mars 2021 suite à la libération du lot technique de Produit, et versera à Crossject 0,5 M\$ à la survenance d'un jalon de développement à venir, 1,5 M\$ à l'acceptation par la FDA du dossier de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché, et 2 M\$ à l'obtention de l'AMM avec confirmation que Crossject peut fabriquer son premier lot commercial.

## **d) Contrat de licence ZENEO® Midazolam Allemagne**

En juin 2019, la société a signé un accord qui porte principalement sur la licence, la distribution et la promotion, pour une durée de 10 ans à partir du lancement commercial, sauf à ce que Crossject ou DESITIN n'exerce certaines clauses de retrait, par exemple si le minimum de ventes n'a pas été atteint ou si certaines échéances de développement n'ont pas été respectées.

DESTITIN a versé 0,5 M€ à la signature et 0,5 M€ en 2021 (Cf 17 -a) et versera à Crossject 0,5 M€ à la survenance d'un jalon de développement attendus en 2022 et 1 M€ à l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché.

## **e) Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)**

Conformément à la décision du Premier Ministre du 29 Octobre 2015, Crossject a bénéficié d'un accord de BPI France pour recevoir une aide d'un montant maximum de 6 667 507 € comprenant 210 033 € de subvention et 6 457 474 € sous forme d'avance récupérable.

Le calendrier de versement actualisé par l'avenant n°2 du 7 Mars 2018 au contrat est :

	<b>Subvention</b>	<b>Aide remboursable</b>
Montant octroyé en K€	<b>210</b>	<b>6 457</b>
2015		827
2016	109	
EC 1 : 2017	58	2 820
EC 2 : 2018		1 298
EC 3 : 2019		543
EC 4 : 2021	43	969

L'EC4 a été finalement avancée sur fin 2020 afin de clôturer le programme. Le solde de l'aide, d'un montant total de 1 012 a été perçu par Crossject en février 2021.

## **f) Contrat BARDA**

Le financement de la BARDA comprend : - jusqu'à 32 millions de dollars pour les activités contractuelles (facturées mensuellement à la BARDA) liées au développement réglementaire avancé de ZENEO® Midazolam dans le but d'obtenir l'approbation réglementaire - autorisation d'utilisation d'urgence (Emergency Use Authorization) et approbation complète (approbation d'une New Drug Application) - pour les auto-injecteurs ZENEO® Midazolam pour les populations adultes et pédiatriques dans le traitement des crises de Status Epilepticus (qui peuvent être causées par des agents neurotoxiques) ; - des commandes d'achat d'auto-injecteurs ZENEO® Midazolam pour adultes et enfants par le gouvernement américain pour une valeur de 60 millions de dollars, facturés à l'expédition ; des options, à exercer par le gouvernement américain, pour des commandes d'approvisionnement supplémentaires de ZENEO® Midazolam d'une valeur maximale de 59 millions de dollars, et un montant maximal de 3 millions de dollars pour des engagements post-marketing en accord avec la U.S Food and Drug Administration (FDA).

La valeur totale du contrat s'élève à 155 millions de dollars, si toutes les options sont exercées.

Ce projet est financé en tout ou en partie par des fonds fédéraux provenant de l'Administration for Strategic Preparedness and Response (ASPR), Biomedical Advanced Research and Development Authority (BARDA), sous le contrat n° 75A50122C00031.

Au 30 juin 2022, la société n'a reçu aucun autre engagement.

## **21. Engagements donnés**

### **a) Sofigexi**

Selon le protocole d'accord du 29 septembre 2011 (remplaçant celui du 31 mars 2008), Sofigexi doit percevoir une redevance de 2% du chiffre d'affaires à partir de l'année suivant l'année où Crossject cumule 15 M€ de ventes de dispositifs, redevance plafonnée à 17 M€. A ce jour aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé à ce titre.

### **b) Schott AG**

Selon l'accord commercial signé le 23 décembre 2013, Crossject devra verser à Schott AG, à la commercialisation du dispositif Zénéo® et jusqu'en 2023, une redevance de 10% du prix d'achat brut des tubes en verre trempé pour l'utilisation non exclusive des brevets DE 10 2004 037 491 B4, US 7 805 962 B2 et IT 1366512 dans la limite de 5M€.

### **c) Contrat de licence ZENEO® Adrénaline**

Crossject a racheté les droits de développement et de commercialisation de ZENEO® Adrénaline, sans contrepartie numéraire à la signature avec versement de royalties calculées sur la base d'un pourcentage à un chiffre des ventes du produit par Crossject.

A ce jour aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé à ce titre.

### **d) Contrat de licence ZENEO® Midazolam Allemagne**

Dans le cadre du contrat décrit au § 20.c, Crossject s'est engagé à vendre à DESITIN les produits sur la base d'un pourcentage du prix de vente net appliqué par DESITIN aux grossistes. Ce pourcentage est situé dans la partie moyenne de la fourchette à deux chiffres, avec un prix unitaire plancher.

## e) Indemnités

Conformément à la décision du conseil de surveillance en date du 19 novembre 2013, Mr Patrick Alexandre percevra une indemnité de fin de mandat d'un montant équivalent à une année de rémunération fixe.

## f) Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)

L'aide perçue et décrites note 20.d sera remboursable selon les modalités définies à l'avenant 4 du contrat d'aide.

Le remboursement des Avances Récupérables tient compte d'un taux d'actualisation annuel de 1.17% (modalités décrites ci-dessous) :

31/12/21 :	400 k€
31/12/22 :	2 240 k€
31/12/23 :	2 240 k€
31/12/24 :	1 848 k€

*Modalité du calcul d'actualisation :*

*Les montants  $M(m)$  des versements de l'avance et des versements du remboursement survenus le mois  $(m)$  sont ainsi ramenés aux conditions économiques du mois  $(m0)$  de signature du contrat selon le calcul suivant :*

$$M(m0) = M(m) (1.0XX)^{(-n/12)} \quad XX = \text{taux d'actualisation et } n \text{ le nombre de mois écoulés entre } (m0) \text{ et } (m).$$

En cas d'échec technique ou commercial, le remboursement de cette aide ne sera pas exigible.

A compter du dernier remboursement selon l'échéancier ci-dessus, et dès que le chiffre d'affaires et/ou le montant des revenus HT cumulés générés par l'exploitation des produits et services résultants des investissements et/ou intégrant les développements réalisés dans le cadre du projet, sera supérieur ou égal à 40 000 000 € (quarante millions d'euros), la société devra verser pendant 5 ans (cinq ans) un intéressement de 1,5% (un virgule cinq pour cent) desdits chiffres d'affaires ou revenus annuels HT. Ce remboursement complémentaire est plafonné à 4 000 000€ (quatre millions d'euros).

Le cas échéant et dans la limite du montant des aides récupérables effectivement versées, la société devra verser :

- 45% (quarante-cinq pour cent) des produits hors taxes générés par la cession de titres de propriété intellectuelle issus du projet, ainsi que de la cession des prototypes, préséries et maquettes réalisés dans le cadre du projet.
- 45% (quarante-cinq pour cent) du produit hors taxes, des concessions de droits d'exploitation des titres de propriété intellectuelle Issus du projet perçus au cours de l'année calendaire précédente.

En tout état de cause,

- La période totale incluant les remboursements forfaitaires et le remboursement complémentaire est limitée à 15 ans (quinze ans) à compter de la première échéance du remboursement forfaitaire
- Si aucun remboursement n'est intervenu dans un délai de 10 ans (dix ans) à compter du dernier versement de l'aide, le présent contrat sera résilié de plein droit sans autre formalité et la société sera déliée de toute obligation de paiement de retours financiers.

## g) Acquisition d'un site industriel

Par acte notarié en date du 25 Novembre 2015, la société a acquis un immeuble à construire livré en 2016 pour un prix forfaitaire définitif non révisable et non actualisable de 3 774 000€ HT (Trois millions sept cents soixante-quatorze mille euros) payable selon le calendrier ci-après :

Versé en 2015	234 000
Versé en 2016	306 000
Versement 2017	720 000
Versement 2018 (1)	1 347 000
Versement 2019 (1)	1 167 000
<b>Total</b>	<b>3 774 000</b>

La société a obtenu un accord d'étalement de sa dette selon les modalités suivantes

Règlement au plus tard	2022		2023		2024		2025		2026	
	Bâtiment	Indemnité								
31-mars	93 750 €	65 000 €	110 250 €	65 000 €	110 250 €	0 €	110 250 €	0 €	110 250 €	0 €
30-juin	93 750 €	0 €	110 250 €	0 €	110 250 €	0 €	110 250 €	0 €	110 250 €	0 €
30-sept	93 750 €	0 €	110 250 €	0 €	110 250 €	0 €	110 250 €	0 €	110 250 €	0 €
31-déc	93 750 €	0 €	110 250 €	0 €	110 250 €	0 €	110 250 €	0 €	110 250 €	0 €
Total	375 000 €	65 000 €	441 000 €	65 000 €	441 000 €	0 €	441 000 €	0 €	441 000 €	0 €
Total annuel	440 000 €		506 000 €		441 000 €		441 000 €		441 000 €	

## h) Nantissement

En garantie du prêt de 1M€ accordé en 2018 par la caisse d'Épargne, la société a donné un nantissement sur certains brevets attachés au dispositif d'injection à hauteur de 624 000€.

## 22. Parties liées

### a) Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### b) Transactions avec les parties liées

Au cours de l'exercice, la société a enregistré une charge de 225 k€ de prestations de Business Développement de sa filiale Crossject US. Le montant des avances effectuées au 30 juin est de 176 k€

## 23. Effectifs de clôture

Au 30 juin 2022, la société employait 96 personnes.

## 24. Liste des filiales et participations

### Renseignements détaillés concernant les filiales & participations détenues à plus de 50%

Filiales et Participations	Capital Social	Réserves et Report à nouveau	Quote part du capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires	Résultat
Crossject Pharma	100 000,00 €	(9 797,00) €	100%	100 000,00 €	100 000,00 €	-	(10 405) €
Crossject US	9 091,00 €	\$ (113 677,00)	100%	9 091,00 €	9 091,00 €	-	\$ (258 292,00)

La société ne détient aucune autre filiale ou participation

## 25. Comptes consolidés

Ne dépassant pas 2 des 3 seuils fixés par l'art.R233-17 (effectif inférieur à 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 48M€), et en application de l'art R233-15 du Code de commerce, Crossject est exempté de l'établissement de comptes consolidés.

## 26. Évènements postérieurs à la clôture de la période

- Le 15 Août 2022, la société a annoncé la certification ISO 13485 dont le périmètre couvre tout le cycle de vie du système d'injection sans aiguille ZENEO® : « Design, développement and manufacture of a sterile, single use Needle-free autoinjector for drug delivery » pour le site de Dijon et « Manufacture of a single-use needle-free autoinjector for drug delivery » pour le site de Gray.
- Le 17 Août 2022, 199 126 OC « 1223 » ont été converties entraînant la création de 63 216 actions. Après cette conversion toutes les OC « 1223 » ont été converties